

Conditions générales de participation à la GOLDEN TRAIL NATIONAL SERIES FRANCE-BELGIQUE (les « Conditions »)

1. Généralités

En participant à la GOLDEN TRAIL NATIONAL SERIES FRANCE-BELGIQUE (le « Jeu »), vous acceptez les présentes Conditions. Nous vous invitons à lire attentivement les présentes Conditions avant de participer. Si vous ne les acceptez pas, vous ne pouvez pas participer au Jeu.

Les présentes Conditions régissent la relation instaurée au regard du Jeu entre vous-même (ci-après « vous » ou le « Participant ») et « AMER SPORTS FRANCE SA, 80 RUE CONDORCET 38096 VILLEFONTAINE CEDEX » contact-france@goldentrailseries.com (ci-après l'« Organisateur »). Les questions et commentaires concernant le Jeu peuvent être adressés à l'Organisateur aux coordonnées susmentionnées.

Le Jeu commence le 01/03/2021 à 06h00 (heure de Paris) et se termine le 24/11/2021 à 06h00 (heure de Paris).

Le Jeu porte sur le trail running et la GOLDEN TRAIL SERIES.

2. Droit de participation

Le Jeu est ouvert aux personnes physiques nées après le 1^{er} janvier 1998 inclus et résidant légalement dans l'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Canada, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède ou Suisse. L'Organisateur se réserve le droit d'exiger des gagnants qu'ils attestent de leur admissibilité au Jeu.

Aucun membre du comité d'organisation ne peut participer au Jeu. Les candidatures non admissibles seront considérées comme étant nulles et non avenues.

3. Instructions de participation

Les participants doivent concourir lors d'au moins trois des cinq courses et se classer dans les trois premières places pour être invités à la finale nationale de la GTNS FR/BEL. Le classement général tiendra compte des trois meilleurs résultats de chaque coureur lors des courses de qualification (Ergysport Trail du Ventoux, La Bouillonnante, Trail de Guerlédan, Marathon du Mont Blanc, Ubaye Trail) et du résultat de la finale nationale (La Skyrhune).

Répartition des points en fonction du classement lors des courses de qualification :

1 ST	100	6 TH	65	11 TH	50	16 TH	35	21 ST	20	26 TH	10
2 ND	88	7 TH	62	12 TH	47	17 TH	32	22 ND	18	27 TH	8
3 RD	78	8 TH	59	13 TH	44	18 TH	29	23 RD	16	28 TH	6
4 TH	72	9 TH	56	14 TH	41	19 TH	26	24 TH	14	29 TH	4
5 TH	68	10 TH	53	15 TH	38	20 TH	23	25 TH	12	30 TH	2

Les points attribués à l'occasion de la finale nationale sont doublés :

1 ST	200	6 TH	130	11 TH	100	16 TH	70	21 ST	40	26 TH	20
2 ND	176	7 TH	124	12 TH	94	17 TH	64	22 ND	36	27 TH	16
3 RD	156	8 TH	118	13 TH	88	18 TH	58	23 RD	32	28 TH	12
4 TH	144	9 TH	112	14 TH	82	19 TH	52	24 TH	28	29 TH	8
5 TH	136	10 TH	106	15 TH	76	20 TH	46	25 TH	24	30 TH	4

Les trois hommes et femmes en tête au classement général de la GTNS FR/BEL recevront leur invitation* pour la grande finale des GTNS, « Triangle Adventure », organisée par Azores Trail Run du 22/10/2021 au 24/10/2021.

En cas d'égalité, les participants seront départagés comme suit :

- 1- Première place obtenue à l'une des courses de qualification de la GTNS FR/BEL 2021
- 2- Deuxième place obtenue à l'une des courses de qualification de la GTNS FR/BEL 2021
- 3- Troisième place obtenue à l'une des courses de qualification de la GTNS FR/BEL 2021

Cette grande finale des GTNS rassemblera les meilleurs de chaque série nationale GTNS (GTNS FR-BEL, GTNS ESP-POR, GTNS ITALIE, GTNS UK, GTNS CZE-SK-POL, etc.). Si un coureur ou une coureuse ne termine pas sur le podium lors de la finale nationale, il ou elle peut quand même participer à la grande finale des GTNS à ses propres frais.

Les trois vainqueurs hommes et femmes de cette grande finale des GTNS remporteront un Golden Ticket* pour participer au Championnat Golden Trail (GTC) 2022, sous réserve de leur participation à l'une des GTNS 2021.

En cas de blessure avant la compétition l'empêchant de concourir, un coureur ou une coureuse qui aurait remporté une invitation pour la grande finale des GTNS ou pour le

GTC ne recevra aucune compensation et perdra son ticket. Ses frais de déplacement ne seront pas pris en charge.

Si certaines courses sont annulées, les règles seront modifiées comme suit :

SCÉNARIO A	TOUTES LES COURSES ONT LIEU	FORMAT GTNS MAINTENU
SCÉNARIO B	AU MOINS TROIS COURSES ONT LIEU	FORMAT GTNS MAINTENU → SI 5 COURSES = CLASSEMENT GÉNÉRAL D'APRÈS LES 3 MEILLEURS RÉSULTATS SUR 5 → SI 4 COURSES = 2 SUR 4 → SI 3 COURSES = 2 SUR 3
SCÉNARIO C	AU MOINS TROIS COURSES ONT LIEU, MAIS LA GTWS A ÉTÉ REMPLACÉE PAR LE GTC.	LES TROIS VAINQUEURS HOMMES ET FEMMES DE LA GTNS FR-BEL OBTIENNENT UN GOLDEN TICKET POUR LE GTC 2021. LA GRANDE FINALE DES GTNS EST ANNULÉE.
SCÉNARIO D	AU MOINS TROIS COURSES ONT LIEU, MAIS MOINS DE TROIS SÉRIES NATIONALES GTNS SONT MAINTENUES DANS LE MONDE	LA GRANDE FINALE DES GTNS EST ANNULÉE. LES TROIS VAINQUEURS HOMMES ET FEMMES DE LA GTNS FR-BEL OBTIENNENT UN GOLDEN TICKET POUR LE GTC 2022.
SCÉNARIO E	MOINS DE TROIS COURSES ONT LIEU, MAIS LE SCÉNARIO A EST MAINTENU POUR LA GTWS ET LES AUTRES SÉRIES NATIONALES	LA GTNS FR-BEL EST ANNULÉE ET LES VAINQUEURS DES COURSES MAINTENUES SONT INVITÉS À PARTICIPER DIRECTEMENT À LA GRANDE FINALE DES GTNS
SCÉNARIO F	MOINS DE TROIS COURSES ONT LIEU ET LA GTWS A DÉJÀ ÉTÉ REMPLACÉE PAR LE GTC	LA GTNS FR-BEL EST REMPLACÉE PAR LE GTC. LES VAINQUEURS DES COURSES MAINTENUES OBTIENNENT UN GOLDEN TICKET POUR LE GTC 2021

Si vous faites partie des gagnants, vous autorisez l'Organisateur à utiliser et à diffuser votre nom, ainsi qu'à utiliser, reproduire, modifier, adapter, publier et afficher votre soumission/photo/etc., ainsi que votre biographie, vos photographies, vos enregistrements vidéo, vos déclarations et les autres éléments vous représentant, dans ses contenus publicitaires et marketing, sur ses sites Internet et profils de réseaux sociaux dans le monde entier pendant 10 ans à compter de votre sélection parmi les gagnants, à des fins publicitaires et marketing, sans aucune rémunération ni aucun accord distinct, dans la mesure autorisée par le droit en vigueur. Ce faisant, l'Organisateur fera mention de votre nom et/ou de votre contribution, dans la mesure imposée par le droit en vigueur.

Vous recevrez des contenus de marketing électronique direct de la part de l'Organisateur, par exemple des messages promotionnels. Vous pouvez vous désabonner à tout moment de la liste de diffusion de ces contenus en suivant les

instructions incluses dans les messages reçus ou en envoyant un e-mail à l'adresse : contact@goldentrailseries.com

Les candidatures non admissibles ou frauduleuses seront rejetées. Si vous participez ou tentez de participer au Jeu en contrevenant aux présentes Conditions ou de façon déloyale vis-à-vis des autres participants, vous pourrez être exclu(e) du Jeu, à l'entière discrétion de l'Organisateur.

L'Organisateur décline toute responsabilité concernant les formulaires de candidature reçus en retard, égarés, endommagés, corrompus, illisibles ou incomplets, donnant lieu à une disqualification à l'entière discrétion de l'Organisateur. Par ailleurs, il ne saurait être tenu responsable en cas d'erreurs de transmission ou informatiques affectant le traitement des formulaires de candidature. Le cachet de la poste ne constitue pas un accusé de réception.

4. Sélection des gagnants

Les gagnants du Jeu seront déterminés le 24/10/2021. Ils seront avertis directement par l'Organisateur par e-mail et/ou par téléphone au plus tard le 01/11/2021. Le prix sera remis aux gagnants le 01/11/2021.

Sauf interdiction de leur part, le nom des gagnants sera publié sur le site www.goldentrailseries.com. En participant à ce Jeu, vous acceptez que votre nom soit publié si vous faites partie des gagnants. Vous avez toutefois la possibilité de retirer votre consentement à tout moment. Si l'Organisateur ne parvient pas à contacter un gagnant dans les trois (3) jours ouvrables suivant sa première tentative, ou si l'Organisateur a des raisons légitimes de penser qu'un gagnant a contrevenu aux présentes Conditions, ce gagnant initial sera réputé avoir renoncé à bénéficier du prix, et l'Organisateur pourra désigner un autre gagnant. Les décisions de l'Organisateur sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucun litige.

Pour obtenir la liste des gagnants, à condition que ceux-ci aient accepté que leur nom soit publié et n'aient pas révoqué leur consentement par la suite, envoyez une enveloppe affranchie, indiquant vos nom et adresse, à SALOMON SAS, 14 chemin des Croiselets, 74370 EPAGNY METZ TESSY, FRANCE, à l'attention du département Marque. Les demandes de ce type devront être reçues d'ici le 30 novembre 2021.

5. Prix

Les trois meilleurs hommes et les trois meilleures femmes au classement général de la GTNS FR-BEL seront invités* à participer à la grande finale des GTNS. Ils bénéficieront par conséquent d'une aide financière pour couvrir leurs frais de transport et d'hébergement.

Les trois vainqueurs hommes et femmes de la grande finale des GTNS obtiendront un Golden Ticket pour le Championnat Golden Trail 2022. Ils bénéficieront par conséquent d'une aide financière à concurrence du montant maximum stipulé dans le règlement du GTC 2022 pour participer au championnat et auront la garantie de recevoir un dossard gratuit.

**Invitation = dossard + transport+ hébergement à concurrence du montant maximum stipulé. Jusqu'à 600 € pour les déplacements au sein de l'Europe et jusqu'à 1 200 € au départ de l'étranger.*

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Boissons
- Articles personnels
- Pourboires pour les guides, les chauffeurs et le personnel hôtelier
- Autres prestations non mentionnées ci-dessus
- Transport depuis/vers le lieu de la course
- Stationnement de leur véhicule, quelles que soient les circonstances
- Assurance personnelle

De plus, afin de valider leur prix, les gagnants devront fournir les informations suivantes à l'Organisateur dans les deux semaines suivant la date à laquelle ils ont été informés de leur sélection :

- attestation et autorisation écrite et signée pour confirmer leur respect des Conditions et leur acceptation du prix proposé, reconnaître l'absence de responsabilité de l'Organisateur en cas de préjudices corporels, d'accident, de perte ou d'événement malencontreux lié au prix et accepter le droit de l'Organisateur de publier ou de diffuser dans le monde entier des photos, vidéos et déclarations des gagnants, ainsi que leur identité, à titre gratuit et sans autre forme de rémunération que le prix ;
- photocopie de la carte d'identité en cours de validité ;
- toute autre information requise pour obtenir le prix.

Si un gagnant ne fournit pas les informations indiquées ci-dessus sous deux semaines, il sera réputé avoir renoncé au prix et ne pourra pas en bénéficier. Aucuns autres frais et dépens ne sont à la charge de l'Organisateur.

Les prix sont nominatifs, non échangeables, incessibles et non remboursables. Aucune contre-valeur en numéraire ne sera remise au titre du prix.

Sauf disposition contraire du droit en vigueur ou sauf mention contraire expressément stipulée par écrit eu égard à la remise du prix, ce dernier est remis « en l'état » et ni l'Organisateur, ni ses sociétés affiliées ne formulent de quelconques déclarations ou garanties de quelque nature que ce soit au sujet du prix.

6. Responsabilité

Aucune disposition des présentes Conditions n'a pour objet d'exclure ou de restreindre d'une quelconque façon la responsabilité de l'Organisateur en cas de fraude, de décès ou de préjudices corporels provoqués par une faute de l'Organisateur ni une autre forme de responsabilité, dans la mesure où ladite exclusion ou restriction n'est pas autorisée par le droit en vigueur. Certains pays n'autorisent pas la restriction de certains types de droits, de demandes, de garanties tacites ou de dommages. Par conséquent, certaines des restrictions qui suivent peuvent ne pas vous concerner.

Sous réserve de la section précédente, les dispositions qui suivent s'appliquent. Dans la mesure autorisée par le droit en vigueur, en participant au Jeu, vous acceptez de dégager l'Organisateur et ses sociétés affiliées de toute responsabilité liée d'une quelconque façon au Jeu, notamment concernant la sélection des gagnants, l'administration du Jeu et l'acceptation ou l'utilisation du prix ou de l'une quelconque de ses composantes. Vous consentez par ailleurs à garantir et à tenir l'Organisateur et ses

sociétés affiliées indemnes contre toutes réclamations, tous dommages, responsabilités, pertes, coûts ou frais liés d'une quelconque façon à vos agissements ou omissions dans le cadre du Jeu. Sauf en cas de faute lourde ou délibérée, la responsabilité de l'Organisateur ou de ses sociétés affiliées sera, dans tous les cas, limitée au montant du prix, dans la limite autorisée par la législation en vigueur.

7. Résolution des litiges

Les présentes Conditions sont régies par le droit français.

Si vous avez une réclamation à propos des présentes Conditions, nous nous efforcerons de trouver un règlement à l'amiable. Si nous n'y parvenons pas, le litige sera porté devant le tribunal de première instance compétent dans votre pays de résidence.

Pour tout litige, différend ou contestation lié(e) d'une quelconque façon au Jeu ne pouvant être résolu(e) à l'amiable entre les parties, la Commission européenne met à disposition une plateforme de résolution des litiges en ligne. Les parties ont ainsi la possibilité de régler d'abord de manière extrajudiciaire tout litige les opposant relativement aux présentes Conditions. Cette plateforme est accessible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Le consommateur peut également soumettre le litige à un organe de résolution national compétent.

8. Données personnelles

Les données personnelles transmises dans le cadre du Jeu sont enregistrées et traitées conformément à la politique de confidentialité disponible à l'adresse : <https://www.salomon.com/fr/privacy.html>